

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance spéciale ce jeudi 19 décembre 2024 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	Julien Normand,	maire	en visioconférence
Monsieur	Robert Leblanc,	conseiller	
Monsieur	Georges Jean,	conseiller	
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller	
Madame	Jocelyne Bouchard,	conseillère	
Monsieur	Normand Bissonnette,	conseiller	
Monsieur	Denis Cardinal,	conseiller	

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén. /gref-très.

Deux (2) citoyens assistent à la rencontre.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 00 et vérifie le quorum.

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal qui sont présents et ceux absents renoncent à l'avis de convocation qui devait précéder la présente séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2025

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 954 et suivants du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le budget de l'année financière 2025 comme suit :

Le conseil est autorisé à faire les dépenses suivantes pour l'année financière municipale 2025 et a approuvé les sommes nécessaires, à savoir:

Administration générale	613 304 \$
Sécurité publique	363 985 \$
Transport	464 716 \$
Hygiène du milieu	488 606 \$
Santé et bien-être	1 680 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	125 647 \$
Loisirs et culture	283 081 \$
Frais de financement	12 360 \$
Remboursement en capital	3 700 \$
Fonds des dépenses en immobilisation	0 \$
Affectations	-15 000 \$
Surplus affecté	-25 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 316 779 \$



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes:

a) **RECETTES SPÉCIFIQUES:**

Autres recettes:	66 075 \$
Compensations pour services municipaux:	488 812 \$
Subventions gouvernementales ou autres:	324 204 \$

b) **RECETTE BASÉE SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION:**

Immeubles des écoles élémentaires : 25 627 \$

c) Pour combler la différence entre les dépenses prévues et le total des recettes spécifiques, ainsi que la recette basée sur le taux global de taxation, les revenus des taxes foncières sont les suivants:

Catégorie résiduelle par 100 \$ d'évaluation imposable
 $85\,842\,740 \$ \times 1,125 \$/100 \$ = 965\,731 \$$

Catégorie des immeubles non résidentiels
 $7\,149\,110 \$ \times 2,18 \$/100 \$ = 155\,851 \$$

Catégorie des immeubles industriels
 $7\,184\,950 \$ \times 2,775 \$/100 \$ = 199\,382 \$$

Catégorie des immeubles agricoles
 $2\,122\,900 \$ \times 1,125 \$/100 \$ = 23\,883 \$$

Immeubles du gouvernement provincial
 $2\,412\,600 \$ (\text{taux global de taxation}) = 49\,404 \$$

Taxe spéciale – Stabilisation des berges
 $102\,299\,700 \$ \times 0,0057 \$/100 \$ = 5\,831 \$$

Taxe de secteur – Stabilisation des berges 165 au 342, rue Labrie
 $9\,281\,700 \$ \times 0,0567 \$/100 \$ = 5\,263 \$$

Taxe de secteur – Stabilisation des berges 1 su 25, rue David
 $1\,918\,200 \$ \times 0,0181 \$/100 \$ = 347 \$$

Taxe de secteur – Stabilisation des berges + 342, rue Labrie
 $1\,613\,300 \$ \times 0,0108 \$/100 \$ = 174 \$$

Taxe de secteur – Entretien enrochement
 $6\,195\,900 \$ \times 0,10 \$/100 \$ = 6\,195 \$$

Total des recettes: 2 316 779 \$

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2024-12-278
7593

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025, 2026 ET 2027

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le plan triennal d'immobilisations suivant :

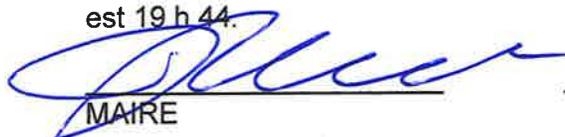
PROJETS D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027					
DESCRIPTION DES PROJETS	ANNÉE 2025	ANNÉE 2026	ANNÉE 2027	TOTAL DES DONNÉES	MODE FINANCEMENT
Infrastructures routières (BSL, fossés rue Labrie)	2 081 650 \$	- \$	- \$	2 081 650 \$	PAVL Emprunt Surplus
Portail d'entrée (Stationnement et éclairage)	- \$	50 000 \$	- \$	50 000 \$	Subventions Fonds Toulnoustouc
Infrastructures de loisirs (parcs de jeux, filet terrain de balle, éclairage DEL)	30 000 \$	30 000 \$	- \$	60 000 \$	Fonds Toulnoustouc Subventions
Agrandissement et réaménagement Station PAO	2 033 595 \$	- \$	- \$	2 033 595 \$	TECQ PRIMEAU Emprunt
Étude projet Asphalté rues Harvey/Gagné	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$	Surplus Subvention Emprunt- secteur
Compteurs d'eau Non-résidentiel	50 000 \$	50 000 \$	- \$	100 000 \$	TECQ
Installation génératrice C.L.	- \$	100 000 \$	- \$	100 000 \$	PRABAM TECQ
Accessoires tracteur	6 000 \$	- \$	- \$	6 000 \$	Surplus
Panneaux / enseignes / affichage	25 000 \$	25 000 \$	- \$	50 000 \$	Subvention Mise de fonds
Sentier de la rivière	215 000 \$	- \$	- \$	215 000 \$	Subvention Mise de fonds
Sentier plage / Labrie Est	- \$	163 000 \$	- \$	163 000 \$	Subvention Mise de fonds
TOTAL	4 451 245 \$	428 000 \$	10 000 \$	4 889 245 \$	

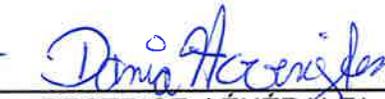
PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les personnes à poser des questions.

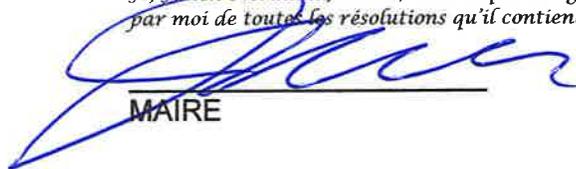
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit et est levée, il est 19 h 44.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

2024-12-279
7593